

# Elle se bat pour obtenir une dérogation de changement d'école

## « Je ne veux pas que ça affecte la scolarité de ma fille »

Victimes de plusieurs pathologies, Dorothee Morin craint de ne pas toujours pouvoir emmener sa fille à l'école. Mais ses demandes de dérogations, pour qu'elle aille dans un établissement où des proches pourraient s'occuper d'elle, sont refusées.

**« Je ne veux pas faire louper l'école à ma fille parce que je ne peux pas l'emmener. Je ne veux pas que mes pathologies affectent sa scolarité. »** C'est un véritable cri du cœur, lancé par une mère de famille de Caudebec-lès-Elbeuf. Depuis des semaines, elle se bat avec les services de la Ville pour obtenir une dérogation, afin que sa petite dernière soit scolarisée dans une autre école de la commune. En vain, jusqu'à présent.

### Des douleurs handicapantes

Tout commence en 2017. Dorothee Morin commence à avoir des problèmes de santé et surtout des douleurs chroniques assez handicapantes. Il faudra **« plusieurs années d'errance médicale »** avant de mettre des noms sur ses maux, en 2023 : symptômes de fibromyalgie, syndrome des jambes sans repos, diabète de type deux...

Des pathologies qui pèsent sur son quotidien. **« J'étais aide-soignante en Ehpad, j'avais une vie active, heureuse... Aujourd'hui, je n'ai plus tout ça, je me sens seule »**, confie Dorothee Morin.

Ce qui l'inquiète le plus ?

La scolarité de la petite dernière de ses trois enfants, Zina, 5 ans, qui s'apprête à rentrer en CP.

**« Je ne sais jamais comment je vais me lever le matin.**

**Des fois je ne peux même pas m'asseoir à cause de la douleur. D'autres fois, il faut**

**au moins une neure pour**

**que des médicaments fassent effet**», décrit la mère de famille. Difficile, dans ces moments de crise, d'envisager emmener elle-même la petite à l'école.

## Dérogação refusée

Elle s'est donc rapprochée de voisins de confiance, dans sa résidence, qui pourraient accompagner Zina en même temps que leurs propres enfants. **« Ici, il y a deux écoles de secteur : Victor-Hugo et Sévigné. Zina devrait aller à Sévigné alors que tous les autres enfants de la rue vont à Victor-Hugo. Donc on a fait une demande de dérogation, pour que ces gens n'aient pas à aller dans deux écoles en même temps quand je ne suis pas en forme »**, explique Dorothée Morin. Une demande qui a été refusée à plusieurs reprises par les services de la mairie.

**« On m'a répondu que je n'avais pas de douleurs tous les jours, assure-t-elle, amère. Mais pour les jours où ça ne va pas, on fait comment ? »** Et le papa de la fillette ? Ses horaires de travail sont incompatibles avec ceux de l'école.

## Les refus se succèdent

**« J'ai fourni toutes les attestations médicales possibles, un mot d'une amie qui pourrait se charger de Zina ces jours-là... Mais ça n'a servi à rien »**, regrette-t-elle. Même son recours au rectorat a été débouté : **« On m'a d'abord dit que l'inspectrice d'académie n'a pas vocation à intervenir dans les dérogations. On n'arrête pas de me renvoyer vers l'un ou vers l'autre, je suis une balle de ping-pong ! »**

Parfois, la colère l'emporte sur l'abattement : **« Je me sens perdue, seule et incomprise. Je demande juste un changement d'école pour une autre école de mon secteur ! »**

Maintenant que ces recours sont épuisés, Dorothée Morin reconnaît qu'elle n'a plus trop d'espoir d'obtenir gain de cause. Ce qui ne l'empêche pas pour autant de prendre la parole, pour dénoncer ce qu'elle considère comme une injustice : **« C'est déjà assez dur à la maison, on la protège, mais Zina voit bien que c'est difficile pour moi. J'avais au moins besoin de passer ce coup de gueule. Je n'ai pas demandé à être malade ! »**

Aurélien Delavaud